

lois qui pourroient être faites et passées pour ces pêches, et que ces hommes fussent d'une stricte intégrité, et bien connoissans dans les affaires des pêches, et aient en outre un intérêt à protéger la ponte du saumon dans les différentes Rivières qui se déchargent dans la Baie des Chaleurs ; c'est l'opinion de plusieurs personnes de la Baie des Chaleurs et d'un nombre d'autres personnes respectables qui ont eu occasion de visiter l'endroit, que si, d'après la grande étendue de la Rivière Ristigouche et de ses branches où il se trouve un grand nombre d'endroits où le poisson y dépose ses œufs, peut-être au-delà de ce que l'on rencontre dans aucune Rivière connue en Europe, la ponte du saumon étoit suffisamment protégée et préservée dans cette Rivière seule il en résulteroit un avantage essentiel dans toutes les parties de la Baie des Chaleurs, ainsi que dans le Golfe Saint Laurent.

Q. De quelle manière conduit-on la pêche à l'anguille, et existe-t-il aucuns et quels inconvéniens dans aucune de ces méthodes ?

R. Les Sauvages prennent une quantité considérable d'anguilles dans la Baie des Chaleurs, mais je ne connois aucun inconvénient qui puisse en résulter : il y a quelques familles Françaises dans le voisinage de *Maria* et de *Carleton* qui ont pour habitude de faire la pêche au moyen de digues (*Weirs*) et en ont pris une assez forte quantité. Il a été dernièrement fait des essais pour en faire la pêche de la même manière, près de l'embouchure de la Rivière Ristigouche, mais qui ont eu peu de succès. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de passer une loi pour cette pêche, vu qu'elle est dans son enfance et par conséquent difficile de former une opinion sur ce sujet. Je suis d'opinion que Mr. Barth n'est pas correct quant à la saison où les Anguilles déposent leurs œufs, non plus quant aux abus supposés, qu'il dit avoir lieu dans cette pêche, et il seroit cruel d'empêcher les Sauvages, après avoir manqué périr de faim durant l'hiver, de prendre l'Anguille de la manière qui leur est la plus facile, étant la première ressource qu'ils ont lorsque la glace part. Le mode de tuer l'Anguille au bâton n'a lieu que peu de jours dans le printemps.

Q. Connoissez-vous aucun inconvénient dans la manière de faire la pêche à la Morue, et quel ?

R. J'ai entendu dire que la pêche à la Morue avoit beaucoup souffert par rapport au nombre de vaisseaux qui viennent faire la pêche sur les battures près des grèves, et jettent les restes du poisson à l'eau, qui est ensuite dévoré par le poisson, et dont une grande partie ne peut se digérer, c'est à dire que les os de la tête et du dos le tuent. L'on se plaint beaucoup de ce que les Américains, en contravention à la loi empiètent sur nos grèves. J'ai vu une représentation dernièrement faite à la Baie des Chaleurs, signée d'un nombre considérable de marchands respectables et d'habitans qui se trouvent concernés dans les pêches à Morue, qui explique au long les divers abus que souffre cette pêche dans le golfe St. Laurent, et j'apprends que cette représentation a été soumise à Son